

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
23 avril 2001

Original: français

---

**Lettre datée du 18 avril 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Maroc auprès  
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le communiqué officiel de la présidence du Comité Al Qods (annexe I) et celui du Ministère des affaires étrangères et de la coopération (annexe II) au sujet des récentes agressions israéliennes contre les pays de la région, ce qui constitue un dangereux recul dans le processus de paix et entraîne une recrudescence de la violence dans la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et ses annexes en tant que document du Conseil de sécurité.

(Signé) Mohamed **Bennouna**

**Annexe I à la lettre datée du 18 avril 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué de la présidence du Comité Al Qods**

Face à la recrudescence des actes de violence, l'usage inique et injustifié de la force par les forces d'occupation israéliennes contre les Palestiniens désarmés, les provocations et les menaces proférées par le chef du Gouvernement israélien en vue de s'attaquer aux Lieux saints d'Al Qods Al Charif et d'autoriser les extrémistes à pénétrer dans l'esplanade de la mosquée, en violation de toutes les valeurs religieuses et des conventions et coutumes internationales, S. M. le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, Président du Comité d'Al Qods, condamne avec force ces agissements et dénonce ces menaces.

S. M. le Roi, que Dieu le préserve, appelle la communauté internationale et les Nations Unies à intervenir d'urgence pour assumer leurs responsabilités dans l'application des résolutions onusiennes relatives à la protection des civils et des Lieux saints, et mettre un terme aux agressions israéliennes qui font peser la menace d'une recrudescence de la violence et de la tension dans la région, mettant en danger la sécurité et la paix internationales.

S. M. le Roi, que Dieu l'assiste, exhorte la communauté internationale et tous les partisans de la paix dans le monde à intervenir auprès du Gouvernement israélien pour l'amener à renoncer à son intransigeance, à la démonstration de la force et à la logique d'occupation et à faire preuve de sagesse, de raison et de dialogue sur la base de la légalité internationale et des résolutions des Nations Unies.

**Annexe II à la lettre datée du 18 avril 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué du Ministère des affaires étrangères  
et de la coopération**

Le Maroc condamne le raid israélien mené contre le Liban frère et les forces syriennes dans la Bekaa, un raid qui n'a aucune justification.

Le Maroc considère que cette agression israélienne est un recul dangereux dans le processus de paix dans la région, susceptible d'entraîner une recrudescence de la violence et d'aggraver les tensions au Proche-Orient.

Le Maroc appelle la communauté internationale à intervenir pour amener Israël à arrêter ses agressions contre les pays de la région et à se retirer des territoires arabes occupés en Palestine, en Syrie et au Liban et pour l'obliger à poursuivre le processus de paix conformément aux résolutions des Nations Unies et à la légalité internationale.

---